



**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 01/12/2022**  
**A 18H30**

---

L'an deux mil vingt-deux, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans l'annexe de la mairie, sous la présidence du Maire Ludovic POCHON

**Etaient présents :**

M. HURLAIN Jérémy, M. MOURLET Thibault, M. POCHON Ludovic, M. HURLAIN Francis, Mme OTHELET Myriam's, Mme SAUPIQUE Marie-Agnès, M. LAGRUTTA Nicolas, M. GEHIN Xavier, M. HENRION Frédéric, Mme PECHEUX Aurore.

**Excusé(es) et ont donné procurations :**

Mme LEMAIRE Blandine donne procuration à M. POCHON Ludovic  
M. PRUVOST Jean-Claude donne procuration à Mme PECHEUX Aurore

**Absentes :** Mme FICHAUX Magali,

**ORDRE DU JOUR**

1. Désignation du/de la secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 14/10/2022
3. Subvention voyages scolaires (**DELIBERATION**)
4. Annulation délibération n°37-2022 désignation correspondant incendie et secours → Arrêté du Maire
5. Validation règlement et tarif annexe de la mairie (**DELIBERATION**)
6. Distributeur à pizzas (**DELIBERATION**)
7. Questions diverses :
  - Calicot BVB
  - Centrale photovoltaïque
  - Voirie
  - Véhicule publicitaire

1. Désignation d'une secrétaire de séance : Mme PECHEUX Aurore.

2. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 14/10/2022

Il n'y a pas de remarque concernant le compte-rendu du précédent Conseil Municipal.

**POUR 12 CONTRE 0 ABST 0**

*XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX*

3. Subvention voyages scolaires :

L'école Michèle DROUET prévoit un voyage scolaire de 3 jours dans les Vosges en juin 2023. Elle prévoit des animations/manifestations pour aider au financement.

A cet effet, l'AAPE sollicite une subvention auprès des Mairies où sont domiciliés les élèves des classes concernées, afin de réduire le reste à charge qui sera demandé aux familles. Toutes les communes ont répondu favorablement à cette demande.

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention de 50€/enfants, pour 23 élèves islettois, soit une subvention d'un montant de 1650.00€

Proposition d'attribuer une subvention de 50.00€/enfant/an dans le cadre d'un voyage scolaire.

**POUR 12 CONTRE 0 ABST 0**

*XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX*

4. Annulation délibération n°37-2022 désignation correspondant incendie et secours → Arrêté du Maire

La délibération prise précédemment pour désigner un correspondant incendie et secours dans la commune doit être annulée par arrêté du Maire, suite à une réglementation postérieure à ladite délibération.

**POUR 12 CONTRE 0 ABST 0**

*XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX*

5. Validation règlement et tarif annexe de la mairie

(Cf. Projets de règlement de grille tarifaire envoyés avec la convocation à la réunion de ce jour)

**POUR 12 CONTRE 0 ABST 0**

*XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX*

6. Distributeur à pizzas :

La Mairie est sollicitée par Monsieur LAPIERRE Cédric pour l'installation d'un distributeur de pizzas sur la commune. Au regard de la présence hebdomadaire de « Food Trucks » sur la place, proposant les mêmes produits et la réouverture en janvier 2023 du « Plézio », le Conseil Municipal se positionne défavorablement pour ce projet.

**POUR 0 CONTRE 12 ABST 0**

*XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX*

## 7. Questions diverses

- Calicot BVB : Dans l'objectif d'une meilleure visibilité, la BVB sollicite la possibilité d'installer un calicot sur la grille devant le bâtiment de la Bibliothèque. Le graphiste est proposé à l'assemblée. Il n'y a pas d'opposition à la requête.
- Centrale photovoltaïque : Avancée du projet de la Centrale, avec l'acquisition du terrain et l'acte d'engagement en cours.
- Voirie : Point sur les propositions du SETR concernant les aménagements de voiries aux fins de réduction de la vitesse :
  - Entrée des Islettes par la Rue des Prés coté Le Neufour.
  - Aménagement de la route le long du cimetière.
  - Les entrées des Senades.
  - L'entrée des Islettes par le haut du Bois Bachin

Ces propositions ne font pas l'unanimité, en ce qui concerne le possible positionnement du radar, au centre du hameau et le rétrécissement de la voie à l'entrée, coté Futeau.

Il est également abordé le sujet du sens interdit de la Rue des Prés coté Bois Bachin, pourtant discuté et entériné en commission travaux au préalable et qui ne fait plus l'unanimité dans la pratique. Emergent aujourd'hui d'autres propositions comme la création de chicanes dans la rue des Prés, en plus de la limitation à 30km/h et un élargissement du virage de la rue de l'Etang.

Coûts des travaux proposés par SETR : 74004.50€, subventionnable à 30%.

- Véhicule publicitaire : les demandes de participation aux entreprises sont lancées.
- Il est rappelé que, pour l'année 2023, l'objectif en termes de travaux est de réaliser la sécurisation des entrées du village par les hameaux, changer la chaudière de la Mairie et réaliser les travaux d'accessibilité des ateliers du FAS.  
Pour 2024, nous projetons la réhabilitation de la rue Jules Bancelin.

Pour information, la dernière assemblée générale du Comité des Fêtes a élu un nouveau bureau : Xavier GEHIN est Président, Christophe GOSSET, Trésorier et Patricia MARSAN, secrétaire.

Fin de la séance à 19H50

**APPROBATION DU COMPTE RENDU  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 01/12/2022 à 18 h30**

Nom-Prénom	Signatures
FICHAUX Magali	
GEHIN Xavier	Procuration à M. POCHON
HENRION Frédéric	
HURLAIN Francis	
HURLAIN Jérémy	
LAGRUTTA Nicolas	
LEMAIRE Blandine	
MOURLET Thibault	
OTHELET Myriam's	
PECHEUX Aurore	
POCHON Ludovic	
PRUVOST Jean-Claude	
SAUPIQUE Marie-Agnès	